CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 20 décembre 1974

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'AJOURNEMENT DE NOËL

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé) propose:

Que la Chambre, lorsqu'elle lèvera sa séance du vendredi 20 décembre 1974, s'ajourne jusqu'à un moment, fixé par M. l'Orateur après consultation avec le Gouvernement, où elle pourra se réunir pour toute procédure subséquente ou la sanction royale afférentes à un ou plusieurs bills adoptés par la Chambre au moment de l'ajournement;

Que, après la sanction royale de ce bill ou de ces bills ou si la Chambre ne se réunit pas à cette fin, la Chambre s'ajourne ou demeure ajournée, selon le cas, jusqu'au mercredi 22 janvier 1975. Toutefois, si, à un moment quelconque antérieur à cette date, M. l'Orateur, après consultation avec le Gouvernement, devient convaincu que, dans l'intérêt public, la Chambre doit se réunir plus tôt dans l'intervalle, il pourra faire connaître, par avis, qu'il a acquis cette conviction et la Chambre se réunira au temps fixé dans un tel avis et poursuivra ses travaux comme si elle avait été dûment ajournée à cette date; et

Que, si M. l'Orateur n'est pas en état d'agir par suite de maladie ou pour toute autre cause, l'Orateur adjoint ou le vice-président des comités agira en son nom aux fins de convoquer la Chambre de nouveau.

• (1110)

—Monsieur l'Orateur, nous sommes au 58° jour de séance de la législature. Le gouvernement a proposé 61 bills au Parlement et j'espère que l'adoption de la motion de voies et moyens mènera à la présentation d'un autre cet aprèsmidi, un bill relatif à l'impôt sur le revenu. Nous nous sommes occupés de trois autres bills gouvernementaux présentés au Sénat. La Chambre a adopté 15 de ces bills et il est à espérer que nous en adopterons d'autres aujour-d'hui. Les Communes ont en outre adopté deux mesures d'initiative parlementaire.

Certaines des mesures qui ont été approuvées au cours de la session ont une grande importance pour le pays. Je n'en nommerai que quelques-unes. Il y a eu les hausses de pension des anciens combattants, le bill étendant les bénéfices du Régime de pensions du Canada, le bill sur la Banque fédérale de développement, la mesure sur les redevances pétrolières aux Indiens, le bill concernant la représentation, trois lois portant affectation de crédits et plusieurs mesures de caractère administratif qui étaient néanmoins très urgentes.

Nous avons également fait certains progrès dans l'étude du bill concernant les corporations commerciales canadiennes, qui est rendu à l'étape du rapport ainsi que du bill sur la concurrence et celui de l'administration du pétrole. Nous avons reçu d'un comité permanent un rapport sur la commercialisation des œufs. Nos comités permanents ont institué des enquêtes sur les conflits d'intérêts, les relations entre employeur et employés dans la fonction publique et l'information sur l'activité du gouvernement. Je

pense que nous avons accompli un énorme travail durant la présente session. Toutefois, après l'ajournement, nous devrons aborder l'étude de certaines mesures extrêmement importantes inscrites au *Feuilleton*. Je ne m'attarderai pas à les énumérer. Elles sont disponibles et les députés peuvent les consulter.

En terminant ces brèves remarques, je voudrais tout d'abord vous rendre hommage, monsieur l'Orateur, pour la façon dont vous vous êtes acquitté de votre tâche durant la première session de la présente législature. Vous avez largement répondu à notre attente.

Des voix: Bravo!

M. Sharp: Puis-je saisir cette occasion pour remercier les leaders des autres partis à la Chambre, les députés de Peace River (M. Baldwin), de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et de Lotbinière (M. Fortin). A titre de leader du gouvernement à la Chambre, je peux dire que j'ai reçu une collaboration très étroite et chaleureuse de ces gentlemen. Sans leur concours, nous n'aurions pas accompli autant de travail durant la présente session.

Des voix: Bravo!

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, j'aurais quelques éloges à faire au député avant de terminer

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Cependant, je suis particulièrement d'accord avec lui à propos des remarques qu'il a adressées à Votre Honneur, et lorsqu'il a parlé de la façon dont vous avez pu saisir en quelques mois les problèmes de cette assemblée parfois indisciplinée. Votre Honneur doit savoir maintenant qu'on ne voit pas la même chose d'en haut que d'en bas. Ce n'est que lorsqu'on parvient à un niveau encore plus élevé que le vôtre, monsieur l'Orateur, que la vision s'éclaircit et se simplifie considérablement.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: D'excellentes mesures du programme législatif ont été adoptées. Certaines n'ont certes pas été présentées par l'opposition mais c'est elle qui les avait proposées il y a quelque temps. Le gouvernement lui-même en a présenté quelques-unes. Certains bills portaient sur des questions d'importance primordiale qui ont dû être traitées par voie d'amendements. C'est là une partie du travail que doit accomplir notre usine législative.

Je puis dire que le leader du gouvernement à la Chambre a énormément collaboré sous bien des rapports. Il a accepté de discuter à l'avance avec nous des problèmes qu'il anticipait. Cela a donné d'excellents résultats et je lui en attribue le mérite. J'ajoute que notre parti a beaucoup collaboré. Après six ou sept ans à ce poste, je trouve remarquable, lorsqu'il surgit des problèmes, la consultation entre les leaders à la Chambre ou les représentants des partis, derrière le fauteuil de Votre Honneur et parfois de nos sièges. Cette consultation facilite parfois les délibé-